

Certificat en vertu de l'Article 35, Paragraphe 1, du Règlement (UE) 2018/848 relatif à la production biologique et à l'étiquetage des produits biologiques

Partie I: Éléments obligatoires	I.1 Numéro du document FR-BIO-01.250-0009017.2026.001			I.2 Type d'Opérateur ☒ Opérateur ☐ Groupe d'opérateurs	
	I.3 Opérateur ou groupe d'opérateurs Nom GEORGE Emilie Adresse Campu di Pace, Code di Volpe 20233 Sisco Pays France Code ISO FR		I.4 Autorité compétente ou Autorité / Organisme de contrôle Autorité ECOCERT FRANCE (FR-BIO-01) Adresse B.P. 47 , 32600, L'Isle-Jourdain Pays France Code ISO FR		
	I.5 Activité ou activités de l'opérateur ou du groupe d'opérateurs • Préparation				
	I.6 Catégorie ou catégories de produits visées à l'article 35, paragraphe 7, du règlement (UE) 2018/848 du Parlement européen et du Conseil et méthodes de production • (d) Produits agricoles transformés, y compris les produits de l'aquaculture, destinés à l'alimentation humaine Méthode de production: – production de produits biologiques				
Le présent document est délivré conformément au règlement (UE) 2018/848 et certifie que l'opérateur ou le groupe d'opérateurs (choisir ce qui convient) satisfait aux exigences dudit règlement.					
I.7 Date, lieu Date 23 mars 2026 14:09:53 +01 (Europe/Brussels) Lieu L'Isle-Jourdain (FR)			I.8 Validité Certificat valable du 31/03/2025 au 31/03/2027		

Certificat en vertu de l'Article 35, Paragraphe 1, du Règlement (UE) 2018/848 relatif à la production biologique et à l'étiquetage des produits biologiques

Partie II: Éléments facultatifs spécifiques	II.1 Répertoire des produits	
	Nom du produit	Code de la nomenclature combinée (NC) visé au règlement (CEE) n° 2658/87 du Conseil pour les produits relevant du champ d'application du règlement (UE) 2018/848
	Gâteaux secs et biscuits: Biscuit Chocolat Clémentine Corse	Biologique
	Gâteaux secs et biscuits: Biscuit Nuciola	Biologique
	Gâteaux secs et biscuits: Biscuit abricot amande romarin	Biologique
	Gâteaux secs et biscuits: Biscuit café chataigne noix	Biologique
	Gâteaux secs et biscuits: Biscuit chocolat nepita	Biologique
	Gâteaux secs et biscuits: Biscuit citron vanille noisette	Biologique
	Gâteaux secs et biscuits: Biscuit cédrat amande et éclats de cacao (Contient des ingrédients biologiques)	Biologique
	Gâteaux secs et biscuits: Biscuit miel pécan	Biologique
	Gâteaux secs et biscuits: Canistrelli Orange Cannelle	Biologique
	Gâteaux secs et biscuits: Canistrelli nature	Biologique
	Gâteaux secs et biscuits: Figue Muscat du Cap Corse	Biologique
	Gâteaux secs et biscuits: Pain d'épices de Noël	Biologique
	Gâteaux secs et biscuits: Sablé de Noël	Biologique
	Gâteaux secs et biscuits: Vanille Immortelle du Cap Corse	Biologique
	Produits apéritifs: Biscuits salés Noisette de Cervione-Châtaigne du Cap Corse	Biologique
Produits apéritifs: Biscuits salés olives de Kalamata et Romarin du Cap Corse	Biologique	
Produits apéritifs: Biscuits salés tomates séchées et maquis du Cap Corse	Biologique	
II.2 Quantité de produits		
II.3 Informations sur les terres		
II.4 Liste des locaux ou des unités où l'activité est exercée par l'opérateur ou le groupe d'opérateurs		
II.5 Informations sur l'activité ou les activités réalisées par l'opérateur ou le groupe d'opérateurs et indiquant si l'activité ou les activités sont effectuées pour leur propre compte ou en tant que sous-traitant réalisant l'activité ou les activités pour le compte d'un autre opérateur, le sous-traitant restant responsable de l'activité ou des activités effectuées		
II.6 Informations sur l'activité ou les activités réalisées par le tiers sous-traitant conformément à l'article 34, paragraphe 3, du règlement (UE) 2018/848		
II.7 Liste des sous-traitants réalisant une ou des activités pour l'opérateur ou le groupe d'opérateurs conformément à l'article 34, paragraphe 3, du règlement (UE) 2018/848, dont l'opérateur ou le groupe d'opérateurs reste responsable en ce qui concerne la production biologique et pour lesquelles il n'a pas transféré cette responsabilité au sous-traitant		
II.8 Informations sur l'accréditation de l'organisme de contrôle conformément à l'article 40, paragraphe 3, du règlement (UE) 2018/848		
Nom de l'organisme d'accréditation	COFRAC	
Hyperlien vers le certificat d'accréditation	https://tools.cofrac.fr/annexes/sect5/5-0035.pdf	
II.9 Autres informations		
Seule la version électronique du certificat disponible au lien suivant : [https://webgate.ec.europa.eu/tracesnt/directory/publication/organic-operator/index] fait foi.		